



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Le Président

A l'attention des Clubs de l'OCCITANIE

Castelmaurou, Le 8 juin 2020

Madame La Présidente, Monsieur Le Président,

Comme je vous l'avais indiqué, le Président de la Fédération Française de Football vous a adressé un [courrier](#) pour lancer le Fonds National de Solidarité.

Pour bénéficier de cette aide, chaque club devra répondre au questionnaire qui se trouve en page d'accueil de son compte FootClubs.

Je vous invite, dès cette semaine, à solliciter ce fonds.

Ainsi, chaque club percevra 10 € par licencié, à partir du mois de juillet.

Je tiens à vous informer qu'aux 7 euros octroyés par la FFF s'ajoute la contribution commune entre Ligue et Districts de 3 euros par licencié. Cette contribution départementale (166 300 euros) et régionale (332 600 euros) n'est pas négligeable, même si elle est légitime et nécessaire pour aider les clubs à démarrer la saison 2020-2021.

[Le Comité de Direction](#) a réaffirmé la règle que l'on ne peut débiter une saison sans avoir soldé la précédente et donc l'obligation, pour les clubs, d'apurer leurs comptes Ligue et District afin d'autoriser la délivrance des licences pour la saison 2020-2021. Beaucoup d'entre vous ont fait l'effort de régulariser.

Il est donc impératif, au titre de l'équité, que l'ensemble des clubs ait soldé leurs comptes au 30 juin 2020.

Conscient que nous allons nous retrouver dans un contexte social et économique très compliqué, caractérisé par un degré d'incertitude élevé, l'aide au redémarrage de la saison 2020/2021 a été complétée par le Comité de Direction qui a pris des mesures conservatoires :

- ne pas appliquer l'augmentation du prix des licences de 1.50 euros, augmentation votée pour 3 saisons en juin 2017,

.. / ..



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Le Président

.. / ..

- ne pas exiger dès le mois de juillet le paiement de 60% des licences, mais demander aux clubs de districts le règlement lors des appels de fonds, et à ceux de Ligue de les régler par dixième de juillet 2020 à avril 2021,
- d'appliquer la même règle sur les droits de changement de clubs,
- de rembourser le « trop perçu » par la Ligue sur les frais d'arbitrage dans les championnats régionaux, les clubs recevront une fiche explicative des mouvements le plus rapidement possible,

Le Comité exécutif de la FFF a également décidé :

- une augmentation de 1 250 000 euros pour l'aide à l'emploi et à la formation, affirmant ainsi l'axe développé par notre Ligue d'aider nos clubs à se structurer,
- une dotation en ballons pour un total de 3 M€ pour les clubs de moins de 100 licenciés,
- des aides supplémentaires pour les clubs nationaux, notamment une augmentation des remboursements des frais kilométriques et du montant attribué.

Avant d'aborder la nouvelle saison, je vous informe que la Mutuelle des Sportifs, qui assure chacun des licenciés de la Ligue d'Occitanie, a mis en place une [offre d'accompagnement](#) à destination des adhérents atteints de la COVID 19 ayant été hospitalisés en soins intensifs et/ou en réanimation. Elle est gratuite et s'applique dès maintenant pour 2 années aux licenciés concernés.

Grace aux efforts de tous, qu'il faut continuer en ne négligeant pas les gestes barrières, qui vous protègent mais également protègent les autres, je peux envisager de vous parler, enfin, de la future saison.

Les dates suivantes, concernant le démarrage des compétitions nationales nous ont été communiquées vendredi matin :

Vendredi 21/08 : National 1

Samedi 22/08 : National 2

Samedi 29/08 : National 3 et U19 Nationaux

Samedi 06/09 : D1 Féminine, D2 Féminine et U17 Nationaux

Le troisième tour de la Coupe de France sera programmé le 20 septembre.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Le Président

.. / ..

J'ai donc demandé à :

© la Commission Régionale de Gestion des Compétitions de proposer pour le prochain Comité de Direction qui se tient samedi (13 juin) :

- ✓ un projet de calendrier pour la saison 2020/2021,
- ✓ la composition des poules de tous les championnats régionaux,
- ✓ sa position sur l'organisation ou non des coupes régionales.

© aux services administratifs d'ouvrir

- ✓ le renouvellement des licences en utilisant la dématérialisation,
- ✓ les engagements en championnats,
- ✓ les engagements en Coupe de France. Au sujet de cette compétition, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'exceptionnellement les clubs de Ligue 2 ne rentreront qu'au huitième tour !

Je vous prie de recevoir, **Madame la Présidente, Monsieur le Président**, avec mes sincères salutations, toute ma considération pour votre engagement au service du football.

Jean-Claude COUAILLES

Président de la Ligue de Football d'Occitanie

